

PROCÈS – VERBAL
DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
DU
02 NOVEMBRE 2013



LFBTA

LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR A L'ARC
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

SIÈGE SOCIAL : RUE DE RENAIX, 38B
7890 ELLEZELLES

N° D'ENTREPRISE : 443097681

Projet de

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au 98 de la Rue Grande à 5100 Wierde, le 02 novembre 2013 .

Accueil des mandataires, relevé des présences.

Présences : 113 mandataires

BRUXELLES : **FOA**: DE MAERE André, RASSENEUR Daniel, PETERS Daniel, BOES Rudi, **GSR**: VERHOEVEN Catherine, PRIEELS Philippe, WIGGELEER Patrick, TRIMPONT Alain, PINCHART Michel, GYSEN Claude, MAERTENS Catherine, **GPE**: VAN DEN HOECK Maurice, BERTELS Roger, DOCKX Ronny, STEURS Daniel, **SSK**: LARDI Antonio, RENARD René, WERTHMANN Marc, **GAU**: DE MAERE Pierre, MORTIER Patricia, de WRANGEL Simon, MORTIER Willy.

BRABANT : **FAO**: MAZAY Karine, GEERTS Laetitia, VAN LIPPEVELDE, Paul VAN LIPPEVELDE Armelle, DESMECHT Antonin, **CMA**: VANDERHEYDEN Bernard, RANDLE Daniel, VANDEPOELE Mathieu, **LFU**: TOMSETT Marion.

HAINAUT : **LFE**: LEJEUNE Léon, **CAT**: DAMAREE Alain, RONSSE Marc,

CAR: MERCIER Brigitte, **CEN**: PAULUS Dominique, DETIENNE Jean-Claude, DEPOITIER Julien, **FAC**: SCARCERIAUX Guy, BOCART Xavier, **ABT**: HANON Pascale, **SAG**: RAEYMACKERS Christiane, NONNON Ernest, **ACB**: PARMENTIER Philippe, MEES Bernard, **SSC**: NICOLAY Thierry, PRELIPCEAN Marina, LUCAS André, **ECA**: D'HONT Jean-Pol, MOREELS Guy, TOURMENT Christophe, **LEF**: BUYS Nadine, SOUPART Christian.

LIEGE : **ACG**: STELSY Eric, DEBOSSCHERE Thiphaine, **HUY**: VANDERVELDEN Vincent, KYRISOGLOU Sam, BACOT Paul, **LIE**: DELCOMINETTE Guy, HANIQUE Francine, DEFRAVE René, CUSUMANO Joseph, SCHOMMERS Nicolas, **CAS**: BUGGENHOUT François, DENOEL Maggy, DEMARETS Didier, **CTH**: DESCHAMPS Françoise, SARLET Pascale, FLURHR Thierry, SERVAIS Alain, COCQUYT Francis, BOUGARD Thierry, DELHEZ Jean, GÖBBELS Zoé, LAMARCHE Léon, **ACM**: VALLE Jean-Albin, FRANKENNE Thierry, **ADS**: PAGANELLI Geoffrey, XHENSEVAL Martine, **CAJ**: NOELMANS Anne, **CAF**: ENGLEBERT Eric, DURLET Philippe, PARENT Marc, **AVB**: FOCCROULLE Marc, DELREZ Roland.

LUXEMBOURG : **LAC**: BRENY Cédric, **ACF**: MAQUET Gilbert, FRAIPONT Philippe, **ACS**: SCHMIT Ronald, HOTTON François, **ADL**: FLORENT Bernard, FLORENT Alexandre, **HAC**: BOUDART Jean-François, DANLOY Pascale, GOSSET Régis, **FGV**: STOZ Hervé, ESCARMELLE Guy,

NAMUR : **LAW**: MARIANI Sonia, ESTIEVENART Philippe, **MSP**: PIERLOT Jules, WARSCOTTE Nestor, **FBG**: ROSIERE Julien, **TAB**: BOEVER Pierre, **CAB**: VANDENBERGHE Daniel, LEROY Yvon, SOUPLY Yves,

COMMISSION NATURE : **EAC**: SCHELSTRAETE Willem, LEFEBVRE Benoît, **ACE**: DELMARCHE Jean-Marc, **CDC**: WILLEMS Henry,

Procurations : 60 mandataires

BRUXELLES : **FOA**: DE RUYTER Jean donne procuration à DE MAERE André, **GSR**: MEMBRE Philippe donne procuration à WIGGELEER Patrick, PEETERS Dominique donne procuration à VERHOEVEN Catherine, MANCHE Bernard, donne procuration à PRIEELS Philippe, **GPE**: DELIEVRE Philippe donne procuration à BERTELS Roger, **SSK**: VANDENDAEL Patrick donne procuration à RENARD René, MAES Francis donne procuration à LARDI Antonio, **GAU**: PETRUS Gustave donne procuration à DE MAERE Pierre, BERNART Alain donne procuration à Mortier Willy, FLORESCU Silvana donne procuration à MORTIER Patricia.

BRABANT : **FAO**: WAGNER Anne-Cécile donne procuration à VAN LIPPEVELDE Armelle, LEROY Quentin donne procuration à VAN LIPPENVELDE Paul, D'HONT Philippe donne procuration à GEERTS Laetitia, **CMA**: JACQUES Serge donne procuration à VANDEPOELE Mathieu, KOLH Guy donne procuration à VANDERHEYDEN Bernard.

HAINAUT : **BEA**: BAYART Sylvain donne procuration à BUYS Nadine, HENNEBERT Claude donne procuration à SOUPART Christian, **CEN**: DEGRAVE Philippe donne procuration à PAULUS Dominique, **RCM**: VANZEVEEREN Barbara donne

procuration à DEPOITIER Julien, GAHIDE Yves donne procuration à BUGGENHOUT François, VANDERCLEYEN Benoît donne procuration DETIENNE Jean-Claude, **FAC:** JENNEQUIN Sonia donne procuration à SCARCERIAUX Guy, **SSC:** VANDERVEKEN Yves donne procuration à NICOLAY Thierry,

LIEGE: **ACG:** DEFLANDRE René donne procuration à STELSY Eric, ALEXANDRE Laurent donne procuration à DEBOSSCHERE Thiphaine, **HUY:** CHARLIER Gladys donne procuration à KYRITSOGLOU Sam, GOBEYN Johan donne procuration à BACOT Paul, **LIE:** LEJOLY Daniel donne procuration à DELCOMINETTE Guy, LOUIS Patrice donne procuration à HANIQUE Francine, SLAVERIO Yves donne procuration à SCHOMMERS Nicolas, **CAS:** LUYKS Vincent donne procuration à DEMARETS Didier, DELSAUX Stéphane donne procuration à DENOEL Maggy, **CTH:** VERWILGHEN Jean-Pierre donne procuration à COCQUYT Francis, GOFFARD Philippe donne procuration à SERVAIS Alain, **ADS:** MONFORT Willy donne procuration à XHENSEVAL Martine, GELIN Françoise donne procuration à PAGANELLI Geoffrey, **ITW:** STAMMEN Roland, donne procuration à CUSUMANO Giuseppe, **CAJ:** NATALIS Joseph donne procuration à NOELMANS Anne, **CAF:** UMORE Dominique donne procuration à ENGLEBERT Eric, **AVB:** BECKERS André donne procuration à DELREZ Roland.

LUXEMBOURG: **LAC:** ETIENNE Olivier donne procuration à BRENY Cédric, **AMV:** VAN STEVENS Marie-Claire donne procuration à DEFRAYE René, **ACH:** LAMBERT Emile donne procuration à HANON Pascale, BROGNIET Nathalie donne procuration à FLORENT Alexandre, LAMBERT Gérard donne procuration à GOSSET Régis, LONCIN Bernard donne procuration à Florent Bernard, **ACS:** BRUSSELAERS Dominique donne procuration à HOTTON François, SCHEER Philippe donne procuration à SCHMIT Ronald, DECKER Christophe donne procuration à BOES Thierry, **CAG:** LELOUP Séverine donne procuration à BOUDARD Thierry, **FDM:** SERVAIS Gérard donne procuration à STOZ Erv, BECKERS Anne donne procuration à ESCARMELLE Guy, **HAC:** ALBERTY Muriel donne procuration à Danloy Pascale,

NAMUR: **LAW:** DESOY Catheline donne procuration à ESTIEVENART Philippe, **MSP:** EVRARD Claude donne procuration à PIERLOT Jules, **FBG:** ROSIERE Yves donne procuration à ROSIERE Julien, **TAB:** DECARPENTRY Xavier donne procuration à BOUVER Pierre, DELFOSSE Anne-Michèle donne procuration à DESMECHT Antonin, BIGARE Louis donne procuration à VANDERVELDEN Vincent, PUISSANT Luc donne procuration à MAZAY Karine.

COMMISSION NATURE: **CFB:** GAUCHER Jean-Louis donne procuration à BOCART Xavier, **CAD:** JOLIVET Christian donne procuration à LEJEUNE Léon, **ACE:** MELLET Louis donne procuration à DELMARCHE Jean-Marc,

Procurations Non Recevable : 1 mandat remis à un NON Mandataire

LAS: VANDENEDE Thierry donne procuration à VAN WALLENDael Pierre (Pas mandataire)

Absent ... mais excusé après tenue de l'AG : 1 mandataire

NAMUR: **BTS:** MEUNIER Patrick,

Absents : 29 mandataires

BRUXELLES: **FOA:** DETHIER Philippe, PATERAKIS Akylas.

BRABANT: **FAO:** VAN ELVEN Cédric, PEIGNOIS Christophe, **ABA:** ASSOIGNON Monique, LAGNEAU Philippe, DE KOSTER Lucien, NOËL Maryse, DELVAUX Paul, MONTELIER Jeannine, FROIDTHIER Josianne, VANSTEENBERGHE Jean-Claude, VASTESAEGER Jean-Pierre.

HAINAUT: **ANT:** WATTIEZ Eddy, **LAB:** DELTOUR Gérald, DELTOUR Albert, **PAC:** SCULIER André, VERBREUK Dominique, **CAM:** DUBOIS Thierry, GESSA Stephano.

LIEGE: **CAS:** GROJEAN S., **ITW:** BLANCHE Patrice,

LUXEMBOURG: **LAC:** FISSERS Josy, MEYER Christophe, MEYER Sybil **ASH:** MATHUS Francis,

NAMUR: **TAB:** ETIENNE Jean-Claude

COMMISSION NATURE: **ADB:** LINOTTE Alain, **EAC:** JOFFROY Gilles,

Cercles n'ayant pas désigné de mandataire : 9 cercles

BRABANT : LAJ: (1 mandataire autorisé),

HAINAUT : CAC: (1 mandataire autorisé),

NAMUR : DAT: (2 mandataires autorisés),

COMMISSION NATURE : ACE: (1 mandataire des trois autorisés), CAP: (1 mandataire autorisé) AGC: (1 mandataire autorisé),

ADR: (2 mandataires autorisés), ATL: (2 mandataires autorisés).

Cercles n'ayant pas droit à un mandataire :

aucune cotisation versée ... 1 cercle

COMMISSION NATURE : ACR: (0 mandataire autorisé),

L'assemblée générale statutaire 2013 se tient au Siège social de l'A.S.B.L., au n°98 de la Rue Grande à 5100 WIERDE.

Après avoir constaté que l'assemblée était en nombre pour siéger et vérifié les procurations, le Président ouvre la séance à 10h 30 ... (204 convoqués donc quorum 2/3 = 136 ... 173 sont présents ou représentés) ...

Ordre du jour de l'assemblée :

Chaque participant à l'assemblée a reçu copie de l'ordre du jour :

Convocation à l'Assemblée générale statutaire
qui se tiendra à BRUXELLES, le samedi 23 février 2013 dès 13h00
au Siège Social de la LFBTA, au 01 Avenue de Marathon à 1020 BRUXELLES

Ordre du jour de l'assemblée

Accueil des mandataires, et relevé des présences : le greffe sera ouvert dès 11h30.

ANNEE 2012

Le Président ouvre la séance et présente l'ordre du jour :

1. Allocution du Président .
2. Approbation : - du procès verbal de l'assemblée générale du 23 février 2013.
3. Désignation de trois scrutateurs.
4. Présentation des candidats à la fonction d'administrateur.
5. Election des administrateurs pour achever les mandats 2013-2016 laissés vacants.

Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale, à la majorité absolue des voix (50% + 1), compte tenu des abstentions. Si, après un second tour à la majorité absolue des voix, compte tenu des abstentions : un ou plusieurs postes à pourvoir n'est / ne sont toujours pas pourvu(s), le ou les candidat(s) ayant obtenus le plus de voix de préférences au premier tour sera / seront retenu(s) .

- Vote (1^{er} tour).
- Dépouillement du vote.
- Vote (2^{ème} tour) ... si nécessaire.
- Dépouillement du vote.
- Annonce des résultats.

Un apéritif dînatoire sera accessible avant la tenue de l'AG et durant le dépouillement du/des vote(s).

Résolutions :

1. ALLOCUTION DU PRESIDENT .

Bonjour à toutes et à tous

En premier lieu je vous demanderais 1 minute de silence pour les archers décédés depuis notre dernière assemblée générale.

L'assemblée respecte une minute de silence.

je ne tiens pas à faire un long discours aujourd'hui, vu que nous sommes présent principalement pour élire deux nouveaux membres pour le Conseil d'administration L.F.B.T.A..

Comme vous le savez, nous sommes en assemblée extraordinaire suite à des démissions au sein du CA.

En date du 16 avril 2013, Monsieur Philippe Prieels et en date 3 juin 2013 Madame Claudine Boxho se sont retirée du Conseil d'administration en adressant leur démission de la fonction d'administrateur.

Le Conseil d'Administration a accepté leurs démissions. Je tiens néanmoins à les remercier pour leur travail accompli durant leur mandat.

Lorsque nous avons accepté la deuxième démission, nous savions bien qu'il y aurait un problème avec le décret subvention des fédérations.

Beaucoup d'association dont la LFBTA ne peut disposer de plus de 80 % de personne de même sexe au sein dans son CA. Le non-respect de ce décret nous ferait perdre ainsi qu'à tous les clubs les subventions ADEPS.

Voilà le pourquoi de cette assemblée général extraordinaire.

Il n'y a pas de discours sans remerciement, donc je tiens quand même à remercier tous les acteurs de terrain depuis ma mise en place. Ça va de l'archer, les administrateurs des clubs, les arbitres, les membres du C.A, le directeur technique et à toutes les personnes qui font fonctionner de loin ou de près la LFBTA.

Quand j'ai déposé ma candidature pour rentrer dans le C.A, j'étais loin de m'attendre à recevoir autant de problèmes. Je ne dis pas que ces problèmes sont insurmontables, mais le temps de finir un, il y en a deux autres qui attendent.

Jusqu'à présent j'ai répondu à tous les courriers (Lettres ou Mail) auquel je pouvais

répondre sans avoir eu besoin de demandé la solution à d'autres institutions comme l'ADEPS où à l'heure actuelle j'attends toujours leur réponse. Ce qui me laisse deux courriers en attente.

Au vu de toute les discussions que j'ai avec certains archers sur le fonctionnement du CA, je m'attendais a recevoir beaucoup de candidatures afin de prendre une place d'administrateur pour nous aidée à faire avancer la LFBTA. Eh bien non. Comme le dit si bien l'adage, la critique est aisée mais l'art est difficile traduction : **Il est très facile de critiquer ce que font les autres, autrement plus difficile de réaliser quelque chose.** Heureusement j'ai quand même reçu deux demandes, elles se présenteront tout à l'heure.

Je vous remercie de l'attention que vous m'avez apportée et j'espère que pour ma première assemblée générale en temps que président de la LFBTA tout ce passera pour le mieux.

Encore merci à vous.

2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 FEVRIER 2013.

Par vote à mains levées, l'assemblée générale DECIDE à la majorité absolue des présents et représentés, d'approuver le procès verbal de l'Assemblée Générale du 22 février 2013.

3. Désignation de trois scrutateurs.

Madame Patricia Mortier et Messieurs Nicolas Schommers et Depoitier Julien sont retenus comme scrutateurs.

4. Présentation des candidates à la fonction d'administrateur.

LES CANDIDATES SE PRESENTENT

- ☐ **DANLOY Pascale :** Institutrice primaire de profession ;
Pratique le tir à l'arc depuis 30 ans ;
Compétitrice, assidue aux entraînements et active lors des
organisations de son club ;
Sociable et franche, elle ne se laisse pas facilement
influencer et argument pour défendre son point de vue.
- ☐ **THIROT Wivine :** Pratique le tir à l'arc depuis 5 ans ;
Active tant par sa participation aux compétitions que dans
l'organisation d'activités ou très récemment dans la création d'un nouveau club ;
Pense remplir les conditions et avoir la capacité et les
compétences nécessaires pour mener à bien les tâches qui lui seront confiées.

5. Election des administrateurs pour achever les mandats 2013-2016 vacants.

172 mandataires sont présents ou représentés ... Pour être élues les candidates doivent obtenir la majorité absolue des voix ($50\% + 1$), soit $173/2 = 88$ voix ($86,5+1=87,5$).

1^{er} tour :

DANLOY PASCALE	Elue	147
THIROT WIVINE	Elue	131
NON et ABSTENTIONS		18
VOTES NULS		0

2^{ème} tour :

Il n'y a pas lieu d'organiser un 2^{ème} tour, puisque les deux candidates obtiennent suffisamment de voix pour être élues.

6. Divers

La Secrétaire générale précise quelques points concernant le Handisport.

Mesdames et Messieurs,

Suite à la convention qui a été signée le 18 Aout 2013 entre la LFBTA et la LHF(Ligue Handisport Francophone), les modalités pour les clubs sont les suivantes :

Les clubs qui désirent s'inscrire à la LHF doivent payer 50€ par an pour leur affiliation à la LHF.

Les clubs inscrits doivent renseigner leurs tireurs moins valides à la LHF ensuite cette dernière enverra une facture à la LFBTA qui prendra en charge la cotisation des tireurs moins valides, cotisation de 2€ par tireur et ce une fois par an.

Suite à la signature de la convention les 2 personnes de contact entre la LFBTA et la LHF sont :

Mr Jacques Serge : Délégué technique pour la commission mixte L.F.B.T.A. - L.H.F.

Mme Hanique Francine : Déléguée administrative pour la commission mixte L.F.B.T.A. - L.H.F.

La collaboration avec la LHF étant à ses début, nous ne manquerons pas de vous informer plus amplement dans les prochains mois. Des réunions sont prévues pour améliorer la collaboration entre les deux ligues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h 00.

Après avoir rédigé le procès-verbal de l'assemblée générale, le Secrétaire administratif le présentera aux membres du Conseil d'administration et aux mandataires.

Un exemplaire amendé suivant les remarques éventuelles sera signé par le Président et la Secrétaire générale ainsi que par tout mandataire qui en exprime le désir.

Pour le Conseil d'administration,

Vincent Vandervelden
Président de la L.F.B.T.A.

Francine HANIQUE
Secrétaire générale de la L.F.B.T.A.